



LYCÉE POLYVALENT
CHARLES DE GAULLE

→ cdg-longperrier.fr

Option EPS

Elle est proposée à tous les élèves entrant en classe de Seconde Générale et Technologique au Lycée Charles de Gaulle.

Elle n'est pas compatible avec la demande de l'option européenne (anglais renforcé).



Quel profil d'élève ?

Le profil d'élève caractéristique est celui d'un(e) jeune motivé(e), souhaitant augmenter sa pratique physique, développer une approche plus réflexive de sa pratique sportive, poursuivre un projet d'entraînement ou d'orientation vers les métiers du sport.

Aucun niveau minimum n'est attendu spécifiquement en volley ball mais l'élève devra se montrer suffisamment polyvalent et habile pour progresser significativement. Afin de permettre aux enseignants d'estimer cette marge de progression, des tests seront réalisés en début d'année afin d'émettre un avis sur la possibilité d'intégrer l'option EPS.



Quels sont les objectifs ?

L'enseignement optionnel d'EPS permet au lycéen de renforcer et d'élargir ses compétences (...) qui prolongent celles de l'enseignement obligatoire.

Il s'agit donc, au travers de l'approfondissement des 3 activités supports, d'aller au-delà des connaissances acquises lors des séances d'EPS de l'enseignement obligatoire.

Il ne s'agit donc pas d'une spécialisation au haut niveau dans chaque activité.

En revanche, il est attendu des optionnaires qu'ils représentent activement le lycée au sein de l'Association Sportive (UNSS).



Quels horaires ?

La formation s'étend sur les 3 années de la Seconde à la Terminale à raison de 3 heures hebdomadaires de pratique (qui s'ajoutent aux deux heures de l'enseignement d'EPS obligatoire). Il s'agit bien d'heures de pratique physique et sportive, même si des apports théoriques en salle sont ponctuellement proposés

Quelles activités ?

- Classe de Seconde : VOLLEY BALL + RENFORCEMENT MUSCULAIRE + RELAIS VITESSE.
- Classe de Première : VOLLEY BALL + MUSCULATION + RELAIS VITESSE.
- Classe de Terminale : VOLLEY BALL + MUSCULATION + RELAIS VITESSE.

Modalités d'évaluation et inscription

L'enseignement facultatif débouche sur **la présentation de l'option au baccalauréat au sein de l'établissement.**

Le nombre de places est limité à 24 élèves.

L'éventuelle sélection des candidats se fera à partir d'un formulaire de candidature et des observations effectuées lors des tests de début d'année.

Le formulaire est à renseigner le plus précisément possible avec les pièces à fournir ainsi qu'une lettre de motivation pour nous permettre de juger du niveau de détermination réelle de l'élève.





LYCÉE POLYVALENT
CHARLES DE GAULLE

→ cdg-longperrier.fr

Option EPS

Elle est proposée à tous les élèves entrant en classe de Seconde Générale et Technologique au Lycée Charles de Gaulle.

Elle n'est pas compatible avec la demande de l'option européenne (anglais renforcé).



Quel profil d'élève ?

Le profil d'élève caractéristique est celui d'un(e) jeune motivé(e), souhaitant augmenter sa pratique physique, développer une approche plus réflexive de sa pratique sportive, poursuivre un projet d'entraînement ou d'orientation vers les métiers du sport.

Aucun niveau minimum n'est attendu spécifiquement en volley ball mais l'élève devra se montrer suffisamment polyvalent et habile pour progresser significativement. Afin de permettre aux enseignants d'estimer cette marge de progression, des tests seront réalisés en début d'année afin d'émettre un avis sur la possibilité d'intégrer l'option EPS.



Quels sont les objectifs ?

L'enseignement optionnel d'EPS permet au lycéen de renforcer et d'élargir ses compétences (...) qui prolongent celles de l'enseignement obligatoire.

Il s'agit donc, au travers de l'approfondissement des 3 activités supports, d'aller au-delà des connaissances acquises lors des séances d'EPS de l'enseignement obligatoire.

Il ne s'agit donc pas d'une spécialisation au haut niveau dans chaque activité.

En revanche, il est attendu des optionnaires qu'ils représentent activement le lycée au sein de l'Association Sportive (UNSS).



Quels horaires ?

La formation s'étend sur les 3 années de la Seconde à la Terminale à raison de 3 heures hebdomadaires de pratique (qui s'ajoutent aux deux heures de l'enseignement d'EPS obligatoire). Il s'agit bien d'heures de pratique physique et sportive, même si des apports théoriques en salle sont ponctuellement proposés

Quelles activités ?

- Classe de Seconde : VOLLEY BALL + RENFORCEMENT MUSCULAIRE + RELAIS VITESSE.
- Classe de Première : VOLLEY BALL + MUSCULATION + RELAIS VITESSE.
- Classe de Terminale : VOLLEY BALL + MUSCULATION + RELAIS VITESSE.

Modalités d'évaluation et inscription

L'enseignement facultatif débouche sur **la présentation de l'option au baccalauréat au sein de l'établissement.**

Le nombre de places est limité à 24 élèves.

L'éventuelle sélection des candidats se fera à partir d'un formulaire de candidature et des observations effectuées lors des tests de début d'année.

Le formulaire est à renseigner le plus précisément possible avec les pièces à fournir ainsi qu'une lettre de motivation pour nous permettre de juger du niveau de détermination réelle de l'élève.

